

# Sclérose en plaques

## Traitement par FAMPYRA<sup>®</sup>

### (Fampridine - BIOGEN)

Disponible depuis mars 2013



ASSOCIATION  
**Neuro-Bretagne**

Cette plaquette a été réalisée par la filière SEP de

## Dans quel cas FAMPYRA® est-il utilisé ?

---

Le FAMPYRA® est utilisé chez les patients atteints de sclérose en plaques et ayant des troubles de la marche.

## Comment agit-il ?

---

La FAMPYRA® est un inhibiteur des canaux potassiques qui améliore l'influx nerveux dans les fibres nerveuses démyélinisées, permettant ainsi une meilleure conduction au sein des plaques.

## Comment est-il administré ?

---

Un comprimé le matin et le soir à **12 heures d'intervalle**, à avaler en entier en dehors des repas (2 heures après ou 30 min avant).

Prescription initiale limitée à 14 jours (Boîte de 28 puis de 56 comprimés).

Une épreuve de marche chronométrée sera effectuée avant la mise en route du traitement et après 14 jours afin d'évaluer l'amélioration de la marche.

En l'absence d'efficacité au bout de 14 jours, le traitement sera interrompu.

Le bénéfice peut parfois disparaître après plusieurs années et l'on pourra alors, avec votre accord, interrompre le traitement.

Prescription réservée aux neurologues.

## Que faire avant l'instauration du traitement ?

---

Votre neurologue s'assurera de :

- L'absence d'insuffisance rénale, même légère ou modérée.
- L'absence de traitement concomitant pour le diabète ou pour le cœur.
- L'absence d'une grossesse.

## Contre-indications

---

Le traitement doit être **évit** pendant la grossesse.

Les femmes en âge de procréer doivent utiliser une **contraception pendant le traitement**.

**En cas de projet de grossesse, parlez-en avec votre neurologue.**

**L'allaitement est déconseillé** pendant le traitement.



## Quels sont les effets indésirables éventuels ?

---

- Somnolence ou insomnie,
- Maux de tête,
- Troubles de l'équilibre,
- Risques de convulsion en cas de surdosage (insuffisance rénale, prises trop rapprochées ou augmentation de la dose par prise).

## Que faire en cas d'oubli ?

---

Le traitement doit être pris à heure fixe toutes les 12 heures. En cas d'oubli supérieur à une heure attendre l'heure de prise suivante.

**Ne doublez jamais les doses pour compenser.**

*Ce document est rédigé dans un but pédagogique, avec un langage accessible à tous, pour mémoriser les principales caractéristiques du médicament.*

*Pour une information complète se reporter à la fiche RCP (Résumé des Caractéristiques du Produit) ou au site internet : <http://base-donnees-publique.medicaments.gouv.fr/>*

*Cette plaquette a été mise à jour en mai 2020.*